

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche tenue au 111-A, 107^e Rue à Beauceville, le mercredi 12 novembre 2008 à 20 heures.

Étaient présents MM. André Labbé, préfet et maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne;
 Jean-Guy Bolduc, maire de Beauceville;
 Michel Cliche, préfet suppléant et maire de Ville Saint-Joseph-de-Beauce;
 Christian Jacques, maire de Tring-Jonction;
 Louis Jacques, maire de Saint-Joseph-des-Érables;
 Henri Gagné, maire de Saint-Frédéric;
 Roland Giguère, maire de Saint-Victor;
 Daniel Perron, maire de Saint-Séverin;
 Jean-Rock Veilleux, maire de Saint-Alfred;
 Mme Ghislaine Doyon, maire de Saint-Jules.

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Labbé, préfet et maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne.

Étaient aussi présents MM. Gilbert Caron, directeur général et secrétaire-trésorier,
 Renal Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint,
 Marc-André Bérubé, coordonnateur en aménagement.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4197-08 Sur la proposition de monsieur Louis Jacques, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en gardant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 OCTOBRE 2008

4198-08 Sur la proposition de monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 8 octobre 2008.

3. COMPTES À PAYER

4199-08 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité que les comptes soient adoptés comme suit :

Gilbert Caron (compte de dépenses)	445.43 \$
Manon Daigle (compte de dépenses)	48.00 \$
Fernand Roy (compte de dépenses)	164.72 \$
Denis Desbiens (compte de dépenses)	615.93 \$
Renal Roy (compte de dépenses)	543.45 \$
Mirielle Morin (compte de dépenses)	178.56 \$
Ronald Richard (compte de dépenses)	574.00 \$
Serge Poirier (compte de dépenses)	188.32 \$

Marc-André Bérubé (compte de dépenses)	223.15 \$
Manon Denicourt (compte de dépenses)	25.23 \$
François Roberge (compte de dépenses)	188.40 \$
Valérie Jacques (compte de dépenses)	66.66 \$
René Bérubé (compte de dépenses)	13.11 \$
Geneviève Turgeon (compte de dépenses)	317.65 \$
Geneviève Turgeon (Géomatique)	114.81 \$
Lise Paré (compte de dépenses)	24.00 \$
Gaston Vachon (compte de dépenses)	103.27 \$
André Labbé (compte de dépenses)	731.03 \$
Henri Gagné (dépenses congrès FQM)	628.26 \$
Henri Gagné (compte de dépenses)	218.41 \$
Michel Cliche (compte de dépenses)	26.24 \$
Louis Jacques (dépenses congrès FQM)	581.06 \$
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce (BFS Septembre 2008)	28 169.23 \$
MRC La Nouvelle-Beauce (Déchets pour septembre 2008)	60 827.31 \$
CSST	64.76 \$
Sogetel	416.83 \$
Hydro Québec	1 396.08 \$
Hydro Québec (LES)	3 013.52 \$
DEBB (papeterie, papier, classeur, tableau)	2 985.71 \$
Quincaillerie de Léry inc.	45.88 \$
Telus (téléavertisseur)	6.16 \$
Impressions de Beauce inc. (cartes d'affaires)	225.75 \$
Bell Mobilité (cellulaires)	320.38 \$
La Boutique du Plongeur ltée	73.20 \$
Beauce Média la Vallée Chaudière (Avis public)	69.39 \$
Bodycote (analyses)	1 198.73 \$
Equipement de Bureau Demers inc. (panneaux acoustiques)	7 128.06 \$
Groupe ICB (Antivirus, service technique et imprimante)	2 195.09 \$
Le Groupe Système Forêt (licence ArcGis)	4 910.06 \$
Ordre des Évaluateurs Agréés du Québec (formation)	310.41 \$
Le Centre Électrique de Beauce inc. (sonnette)	380.61 \$
Réfrigération J.P. (Beauce) inc.	84.66 \$
Bureautique Guy Drouin (contrat de service copieur, service technique)	460.24 \$
Société du Patrimoine des Beaucerons (recherches)	677.25 \$
VÉOLIA (août et septembre 2008)	3 388.15 \$
Les Installations René Larivière (Système téléphonique et installer prises)	1 546.22 \$
AquaBeauce (eau et nettoyage refroidisseur)	71.21 \$
Visa Desjardins	37.92 \$
SSQ (assurances collectives novembre 2008)	2 706.84 \$
Alarme Pierre Fortier	73.37 \$
Lavery, DeBilly, avocats	2 049.27 \$
iClic inc. (hébergement)	806.84 \$
Location BGD inc.	70.39 \$

Pegaze Communication (dépliants)	1 410.94 \$
Sanibelle inc. (collecte septembre 2008)	31 212.51 \$
Groupe Négotel	62.61 \$
Autos Bernard Roy	242.05 \$
PITNEYWORKS (timbres)	1 128.76 \$
Produits Sanitech (cendrier mural)	209.31 \$
L'Authentiques Pose Café inc. (location et café)	186.16 \$
Palladio Design (tiges pour cadres)	857.85 \$
Groupe Financier AGA inc. (Avis public)	40.45 \$
Claude Mathieu, notaire	305.47 \$
Club de Golf Beauceville (location salle)	282.19 \$
Peintures de Beauce inc.	1 239.37 \$
Me Gaston Vachon	197.53 \$
Frédéric Lessard, consultant (internet)	700.00 \$
Télécommunications Xittel inc.	25 396.88 \$
Softchoice (logiciel Office 2007)	471.05 \$
Marie-Claire Roy & Constructions Denis Lessard Inc(Programme PAD)	7 167.55 \$
François Proulx (dépenses congrès FQM)	186.62 \$
Les Constructions GBM Inc	28 864.89 \$
Manon Turcotte	210.00 \$
Richard Pelchat & Clôture Alpha inc. (Programme PAD)	983.65 \$
TOTAL	<u>233 085.05 \$</u>

4. **PISTE CYCLABLE**

Suite à une présentation effectuée en séance de travail par monsieur Daniel Chaîné, le Conseil doit se prononcer sur un mandat à donner à la firme Génivar pour le dossier de la piste cyclable.

Suite à des discussions qui ont été tenues avec le sous-ministre Denys Jean, diverses études doivent être réalisées afin d'assurer la poursuite du dossier. Monsieur Chaîné a identifié avec monsieur Martin Lacombe, de la firme Génivar, une liste d'études qui devraient être réalisées. Dans un premier temps, il y aurait une étude des 13 secteurs problématiques, au coût d'environ 40 000,00 \$ et une étude d'impact, au coût d'environ 57 000 \$. Des études additionnelles devront être réalisées si on doit se rendre à l'analyse des impacts sur l'environnement. Le tout pourrait totaliser 200 000 \$.

Monsieur Chaîné a indiqué que le CLD effectuait des démarches pour obtenir du financement pour ces études. Dans le pire des scénarios, un financement de 25 % est acquis et la recherche de financement pourrait obtenir 80 % du montant. La part du milieu se situerait donc entre 40 000.00 \$ et 150 000.00 \$.

Monsieur Labbé fait part de son souci d'être légal dans toute cette démarche sur le plan de la procédure d'octroi de contrats. Le Conseil demande donc de vérifier l'aspect légal de l'octroi du contrat par le CLD : celui-ci est-il astreint aux mêmes règles que la MRC ? Par ailleurs, le Conseil afin de ne pas retarder la prise des relevés topographiques, qui doivent être effectués avant les neiges, autorise l'octroi de cette partie de l'étude.

- 4200-08** Sur la proposition de monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que le Conseil demande à Génivar de réaliser les relevés topographiques complémentaires relatifs au dossier de la piste cyclable au coût de 7 200,00 \$, ainsi que la revue et visite du terrain au coût de 4 400.00 \$.

5. TRANSPORT ADAPTÉ ET TRANSPORT COLLECTIF

En séance de travail, monsieur Pierrot Lagueux a présenté les données des prévisions budgétaires 2009 de Transport RCNB.

5.1 Augmentation du tarif usager pour le 1^{er} janvier 2009

- 4201-08** Sur la proposition de madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que le tarif usager, à compter du 1^{er} janvier 2009 soit modifié de la façon suivante :
- le déplacement local passera de 2.00 \$ à 2.25 \$;
 - le déplacement intermunicipal passera de 2.00 \$ + 0.10 ¢ /km arrondi au 0.25 ¢ près à 2.25 \$ + 0.10 ¢/km arrondi au 0.25 ¢ près;
 - le déplacement hors territoire pour les gens en fauteuil roulant non transférable passera de 2.00 \$ + 0.25 ¢/km à 2.25 \$/km.

5.2 Quote-part municipale

- 4202-08** Sur la proposition de madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que le montant de la quote-part municipale passe de 1,65 \$ per capita à 1,70 \$ per capita.

5.3 Acceptation du budget

- 4203-08** Sur la proposition de madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que le Conseil accepte le budget de Transport RCNB à 558 365 \$ pour lequel 42 % est attribué au territoire de la MRC Robert-Cliche.

6. DOSSIER : INTERNET HAUTE VITESSE

Monsieur Renal Roy présente un état de situation du dossier de l'internet haute vitesse. Les municipalités doivent exploiter toutes les sources possibles de financement : la CRÉ, le Pacte rural, le MAMR. Le premier projet qui est prêt pour fin de réalisation consiste en l'implantation d'une antenne par Novicom à Saint-Jules. Le projet s'élève à un coût d'environ 19 000 \$. Monsieur Roy suggère que le montant de 9 385 \$ disponible à la CRÉ soit utilisé pour le projet, étant donné que la CRÉ risque de retirer les sommes disponibles à relativement court terme.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jules a élaboré un projet relativement à l'implantation d'internet haute vitesse sur son territoire;

ATTENDU QUE la réalisation de ce projet solutionnera les problèmes de desserte en internet haute vitesse pour cette partie du territoire de la MRC

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jules est allée en invitation pour la réalisation de ce projet et que la firme Novicom a fait une proposition au montant de 19 050,10 \$;

4204-08 Sur la proposition de monsieur Christian Jacques, il est résolu à l'unanimité que la MRC Robert-Cliche indique à la CRÉ Chaudière-Appalaches qu'elle appui ledit projet de la municipalité de Saint-Jules et qu'elle demande à la CRÉ d'attribuer à cette municipalité, le cas échéant, la somme de 9 385 \$ qui est réservée pour son territoire dans le cadre du Fonds de développement régional, volet autres activités à incidence régionale.

7. SÉCURITÉ INCENDIE : DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

En séance de travail, monsieur Vachon a présenté son rapport relatif à la première année de mise en œuvre du schéma. Le rapport démontre que pratiquement 100 % de ce qui avait été prévu a été réalisé. La MRC est donc en position d'effectuer la demande pour le dernier paiement de sa subvention.

ATTENDU QUE la Municipalité régionale de comté Robert-Cliche et le Ministère de la Sécurité publique ont signé, le 11 décembre 2007, une entente relativement à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques prévue à la Loi sur la sécurité incendie;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche a finalisé la première année de la mise en œuvre de son schéma et a réalisé tous les objectifs prévus;

4205-08 Sur la proposition de monsieur Roland Giguère, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC Robert-Cliche adopte le rapport d'activités annuel de la mise en œuvre de son schéma de couverture de risques en sécurité incendie et demande au ministère de la Sécurité publique de lui verser la dernière tranche de 20 000 \$ prévue au protocole d'entente signée.

8. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

8.1 Schéma d'aménagement

Monsieur Bérubé dépose aux membres du Conseil copie du document intitulé « Orientations et projets du gouvernement en matière d'aménagement du territoire pour la MRC Robert-Cliche », qui présente les réactions gouvernementales suite au dépôt du projet de schéma d'aménagement révisé.

Le document a été analysé et sera présenté au comité d'aménagement au cours des prochains jours.

8.2 Amendement au schéma : règlement 124-08

Cet item est remis à la séance du 26 novembre.

9. MATIÈRES RÉSIDUELLES

Monsieur François Roberge dépose un document qui résume les commentaires émis par les citoyens lors des 8 séances d'information qui ont été tenues à ce jour dans le cadre du projet de mise aux normes des fosses septiques. Les commentaires gravitent autour des thèmes suivants :

- absence de subvention;

- iniquité face à la production agricole;
- explosion des coûts, etc.

La dernière rencontre aura lieu à Saint-Joseph-de-Beauce le 18 novembre.

10. **DOSSIER IMMIGRATION**

ATTENDU les besoins locaux des immigrantes et immigrants des territoires de ville de Saint-Georges et de la MRC de Beauce-Sartigan ;

ATTENDU les obligations d'équité qui confrontent le gouvernement du Québec vis-à-vis les milieux;

ATTENDU les bureaux de desserte de services organisés et tenus dans les villes et milieux respectifs de Lévis et Thetford;

ATTENDU les accords locaux dont cet organisme a convenu avec le Cégep, la Caisse Desjardins locale et l'ouverture de contribution obtenue du Conseil municipal de ville de Saint-Georges ;

ATTENDU les attentes et demandes des autorités municipales des MRC e Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche ainsi que les engagements de collaboration avec les responsables et employés du bureau à être établi à ville de Saint-Georges;

4206-08 Il est proposé par monsieur Michel Cliche et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de support financier, à compter du 1^{er} avril 2009, pour « Accueil des nouveaux arrivants et immigrants de Beauce-Sud et que cet appui soit signifié à madame Yolande James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec ainsi qu'aux députés des comtés de Beauce-Nord et Beauce-Sud.

11- **ÉTUDE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

Le Conseil étudie les prévisions budgétaires 2009, tient compte des commentaires du Comité de budget, qui s'est réuni à deux reprises et propose quelques modifications.

12- **ADDENDA AU PACTE RURAL : SIGNATURE**

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'engage à injecter un montant additionnel dans le Pacte rural pour la période 2008-2009 À 2013-2014 ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec et la MRC Robert-Cliche doivent signer un addenda au pacte rural à cet égard ;

4207-08 Sur la proposition de monsieur Christian Jacques, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise le préfet de la MRC, monsieur André Labbé à signer l'addenda au Pacte rural relativement à l'enveloppe additionnelle à intégrer pour les années 2008-2009 à 2013-2014.

13- **ASSURANCE COLLECTIVE : AUTORISATION**

ATTENDU le mandat confié au Groupe Financier AGA inc. (AGA) afin d'agir à titre de consultant pour la municipalité dans le cadre du regroupement d'achats en assurance collective de Québec, Beauce, Portneuf, Mauricie, Laurentides.

ATTENDU QU'une seule compagnie a déposé une soumission;

ATTENDU l'analyse produite par AGA portant sur un contrat d'une durée maximum de soixante (60) mois tel que prévu au devis;

ATTENDU les conclusions d'AGA` ;

ATTENDU la décision unanime des municipalités du regroupement face au choix de l'assureur à retenir ;

4208-08

Sur la proposition de monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité :

1. D'accepter la soumission de SSQ-Vie pour toutes les protections qui y sont prévues ;
2. Que ce contrat soit pour une durée de soixante (60) mois maximum, sujet au renouvellement tel que prévu au devis, que leur mise en vigueur soit effective le 1^{er} janvier 2009, que les taux soient garantis jusqu'au 30 avril 2010 et les frais d'administration jusqu'à la fin des contrats (maximum 60 mois)
3. D'autoriser la ville de Saint-Georges à octroyer pour et au nom de notre municipalité le contrat indiqué ci-haut selon les dispositions de la Loi.
4. Que les taux et primes pour chacune des protections soient pour les 16 premiers mois du contrat selon ce qui apparaît aux tableaux déposés par AGA.
5. Il est entendu que les primes peuvent varier en fonction du volume (c'est-à-dire des ajouts, des retraits ou des variations dans le nombre et la fonction des personnes adhérentes).

14-

SÉANCE DU CONSEIL 2009

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC Robert-Cliche doit procéder à l'adoption d'une résolution déterminant les dates de la tenue de ses séances régulières pour l'année 2009;

4209-08

Sur la proposition de monsieur Louis Jacques, il est résolu à l'unanimité que les séances régulières du Conseil de la MRC Robert-Cliche auront lieu aux dates suivantes au cours de l'année 2009 :

Le 14 janvier, le 11 février, le 11 mars, le 8 avril, le 13 mai, le 10 juin, le 12 août, le 9 septembre, le 14 octobre, le 11 novembre et le 25 novembre. Les séances débiteront à 20 heures.

15-

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

ATTENDU QUE la subvention du « Programme d'aide financière aux MRC pour soutenir le développement économique et la création d'emplois » pour l'année 2008 n'a pas encore été versée ;

ATTENDU QUE la tendance prise depuis quelques années démontre que le retard pris par le MAMR à verser cette subvention s'accroît d'année en année;

ATTENDU QUE cette subvention a fait l'objet d'une entente avec le gouvernement du Québec dans le dernier Pacte fiscal et qu'aucun retard, à cet égard, n'est justifié ;

4210-08

Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité d'appuyer la résolution CM 2008-10-14-170 de la MRC d'Avignon et de demander à la ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau de s'assurer que ladite subvention soit versée dans les meilleurs délais possibles et de faire en sorte que, à l'avenir, la subvention soit toujours versée avant le 1^{er} juillet de chaque année.

16- COMPTABILITÉ MUNICIPALE

Le Conseil prend note d'une lettre du sous-ministre Jean-Paul Beaulieu à l'effet que les prévisions budgétaires n'auront dorénavant pas à être consolidées, mais que le rapport financier devra l'être.

17- SÛRETÉ DU QUÉBEC

L'horaire de la Sûreté du Québec, dans le cadre de « Citoyens de mon village » est déposé.

18- RIVIÈRE DES FERMES

En séance de travail, monsieur Denis Desbiens a présenté la technique de génie végétal suggérée par le MDDEP comme alternative dans le dossier de la rivière des Fermes. Cette méthode est jugée inappropriée par le Conseil.

19- PROGRAMME D'AIDE À LA PRÉVENTION DES ALGUES BLEU-VERT (PAPA)

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche a demandé et obtenu la subvention de 20 000 \$ qui lui revient dans le cadre du PAPA ;

ATTENDU QU'un protocole d'entente doit être signé à cet effet avec le MAMR ;

4211-08 Sur la proposition de monsieur Roland Giguère, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général de la MRC, monsieur Gilbert-Caron, à signer le protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi de l'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la prévention des algues bleu-vert.

20- COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

4212-08 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité que monsieur Maurice Bilodeau soit nommé au CCA en remplacement de monsieur Frédéric Pouliot et que monsieur Jean-Guy Bolduc soit nommé en remplacement de monsieur Henri Gagné.

21- DEMANDE DE MONSIEUR GAGNÉ

Le Conseil décide de ne pas donner suite à une demande de monsieur Gagné à l'effet que la MRC défraie les demandes de CA à la faune, craignant ainsi de créer des précédents.

22- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

4213-08 Sur la proposition de monsieur Jean-Rock Veilleux, il est résolu que la séance soit levée à 21h30.

Préfet

Secrétaire-trésorier